



Diplôme niveau Bac + 5

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ PROMOTION 2021-2022 INGENIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

EN PARTENARIAT AVEC LA FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE
GESTION (DSEG) UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD

Résolument tourné vers le monde professionnel, le Diplôme Universitaire « Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise » vise à :

- Permettre aux participants de conseiller leurs clients chefs d'entreprise dans l'organisation, la gestion et la transmission de leur patrimoine tant privé que professionnel,
- Obtenir un diplôme universitaire de niveau bac + 5.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 133 heures de formations réparties sur 19 jours examen compris (de septembre 2021 à octobre 2022).

Intervenants : enseignants universitaires et intervenants professionnels (experts-comptables, notaires, consultants en rémunération, avocats, conseillers en gestion de patrimoine).

ISFEC FORUM

Espace Performance 1
Bâtiment O
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
02 99 83 63 21 - <http://www.forom.bzh/>



Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion Université de Bretagne Sud de Vannes

Campus de Tohannic, BP 573
56017 VANNES CEDEX
02 97 01 26 71 www.univ-ubs.fr

DES EXPERTS POUR VOUS FORMER



Victoria ALVAREZ

Docteur en droit, avocat inscrite aux Barreaux de Paris et de Buenos Aires, et Conseiller du Commerce Extérieur de la France



Maud BONDIGUEL

Avocate associée
Titulaire de la mention de spécialité en droit fiscal et en droit douanier
Membre de l'IACF et de l'AAFI



Anne BOUCHER

Notaire
Spécialisée en Gestion de Patrimoine



Gauthier COISNE

Conseiller en gestion de patrimoine, spécialisé en retraite.



Johan GERMON

Expert-Comptable,
Consultant dirigeant et ressources humaines



Franck LE MENTEC

Avocat
Spécialisé sur les aspects fiscaux des opérations transfrontalières et vice-président de la branche française de l'International Fiscal Association



Nicolas MELOT

Avocat fiscaliste
Maître de conférences



Jean-Marie PIERA

Expert-comptable,
DESS Ingénierie juridique/financière, DU Gestion de patrimoine, Consultant patrimonial

ISFEC FORUM

Espace Performance 1
Bâtiment O
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
02 99 83 63 21 - <http://www.forum.bzh/>



Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion Université de Bretagne Sud de Vannes

Campus de Tohannic, BP 573
56017 VANNES CEDEX
02 97 01 26 71 www.univ-ubs.fr

LE PROGRAMME

MODULE 1 : Gestion juridique du patrimoine (4/5 jours soit 28h/35 heures)	
<p>23 et 24 septembre 2021 (14h)</p>	<p>Anne BOUCHER Notaire</p> <p><u>Droit patrimonial du couple</u> Les régimes matrimoniaux Dans le choix du régime matrimonial réside la solution à l'essentiel des problématiques patrimoniales des époux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le choix du régime matrimonial : les principaux régimes ▪ L'aménagement du régime matrimonial ▪ Le sort des avantages matrimoniaux en cas de divorce, succession, ou de procédures collectives. Le PACS Les droits et obligations des partenaires Les régimes juridiques La protection du partenaire L'union libre Principes et conséquences La protection du concubin</p>
<p>21 et 22 octobre 2021 (14h)</p>	<p>Anne BOUCHER Notaire</p> <p><u>Successions et libéralités</u> Successions Principe de l'ordre et du degré Principe de la réserve héréditaire Droits de succession Libéralités Règles générales <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de validité des donations ▪ Effets des donations ▪ Clauses particulières ▪ Rapport et réduction Testaments Donations-partages Donations particulières : donations graduelles et résiduelles, donation à terme, ... Don manuel Donations entre époux Droits de donation.</p> <p><u>Divorce</u> Conséquences patrimoniales Conséquences fiscales</p>

ISFEC FORUM

Espace Performance 1
Bâtiment O
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
02 99 83 63 21 - <http://www.forom.bzh/>



Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion Université de Bretagne Sud de Vannes

Campus de Tohannic, BP 573
56017 VANNES CEDEX
02 97 01 26 71 www.univ-ubs.fr

MODULE 2 : Abus de droit et acte anormal de gestion (1 jour soit 7 heures)		
17 novembre 2021 (7h)	Maud BONDIGUEL Avocate	Cette journée a pour objet de rappeler les principes gouvernant les armes dont dispose l'administration fiscale en matière d'acte anormal de gestion, d'abus de droit, mais également les multiples dispositifs anti-abus qui ont fleuri ces dernières années et qui ont une importance en matière patrimoniale. Un certain nombre de schémas classiques seront examinés sous l'angle de ces dispositifs dans l'optique d'évaluer le risque de redressements et les configurations à absolument éviter.
MODULE 1 : Gestion juridique du patrimoine -Suite (1/5 jours soit 7h/35 heures)		
18 novembre 2021 (7h)	Anne BOUCHER Notaire	<u>Administration des biens des mineurs et des majeurs protégés</u> Administration des biens des mineurs Représentation de l'enfant Gestion des biens de l'enfant Actes de disposition sur le patrimoine de l'enfant Majeurs protégés Sauvegarde de justice Tutelle et curatelle Habilitation familiale Mandat de protection future
MODULE 3 : Protection sociale du dirigeant (2 jours soit 14 heures)		
13 décembre 2021 (7h)	Johan GERMON Expert-Comptable, Consultant dirigeant et ressources humaines	Gestion de la rémunération du dirigeant Partie 1 : Les différents statuts Les charges sociales Les dividendes Comment arbitrer ? Cas pratiques, Focus Profession libérale, Réduction de capital versus dividendes, rémunération et prélèvement à la source, Actualités. Partie 2 : Présentation des contrats complémentaires d'assurance retraite Efficacité des contrats de retraite complémentaires Cas pratiques Classement des efficacités selon différentes catégories : Conclusion
14 décembre 2021 (7h)	Gauthier COISNE Conseiller en gestion de patrimoine, spécialisé en retraite.	Retraite et prévoyance Les notions clés de la retraite Principes & Optimisation Introduction : Origines et principes - les fondamentaux de la retraite en France La retraite des salariés Le régime de base : CARSAT Les régimes complémentaires AGIRC-ARRCO

ISFEC FORUM

Espace Performance 1
Bâtiment O
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
02 99 83 63 21 - <http://www.forom.bzh/>


**Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Bretagne Sud de Vannes**

Campus de Tohannic, BP 573
56017 VANNES CEDEX
02 97 01 26 71 www.univ-ubs.fr

		<p>La retraite au Régime social des Indépendants Le régime de base : Le régime complémentaire au Régime social des Indépendants</p> <p>La retraite des professions libérales La retraite de base : la CNAVPL Les régimes de retraite des professionnels libéraux – illustrés par 3 exemples</p> <p>Consolider et optimiser la retraite des salariés et des dirigeants</p>
MODULE 4 : Techniques de gestion de patrimoine		(3,5 jours soit 25h)
20 janvier 2022 (7h)	Nicolas MELOT Avocat fiscaliste Maître de conférences	<p>Aspects civils du démembrement de propriété</p> <p>Le démembrement de propriété occupe une place importante dans les stratégies patrimoniales.</p> <p>Le démembrement est :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un outil d'attribution et de gestion de patrimoine -un outil de transmission de patrimoine. <p>présentant de nombreux intérêts économiques, fiscaux et juridiques s'adaptant à des problématiques familiales, économiques, professionnelles agricoles et commerciales.</p> <p>I. Naissance de l'usufruit (JMP ou Nicolas MELOT)</p> <p>II. Vie de l'usufruit</p> <p>III. Fin de l'usufruit</p> <p>IV. Exemples pratiques</p>
21 janvier 2022 (7h)	Jean-Marie PIERA Expert-comptable	<p>Immobilier d'entreprise : stratégies de détention</p> <p>Les décisions relatives à l'acquisition, la détention et la cession de l'immeuble d'entreprise doivent s'inscrire dans une réflexion plus générale de la gestion du patrimoine de l'entreprise et surtout de l'entrepreneur. Il faut étudier la composition du patrimoine du chef d'entreprise, définir ses objectifs et mettre ensuite en place une stratégie. Cette stratégie ne sera jamais étrangère à la recherche d'une optimisation fiscale.</p> <p>La détention par l'entreprise La détention par le dirigeant La détention par une SCI contrôlée par le dirigeant La détention démembrée Autres stratégies L'IFI et l'immobilier d'entreprise</p>
10 février 2022 (7h)	Nicolas MELOT Avocat fiscaliste Maître de conférences	<p>La société civile de patrimoine</p> <p>La société civile est un excellent instrument de gestion et de transmission patrimoniale, elle constitue un des piliers incontournables de la gestion de patrimoine.</p>

ISFEC FORUM

Espace Performance 1
Bâtiment O
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
02 99 83 63 21 – <http://www.forum.bzh/>



**Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Bretagne Sud de Vannes**

Campus de Tohannic, BP 573
56017 VANNES CEDEX
02 97 01 26 71 www.univ-ubs.fr

<p>11 février 2022 matin (4h) <i>(après-midi IFI du module 5)</i></p>	<p>Victoria ALVAREZ Avocate</p>	<p>La SCI : outil de gestion de patrimoine La SCI : outil de transmission de patrimoine</p> <p>L'assurance-vie Connaître les implications civiles et fiscales de la souscription d'un contrat d'assurance-vie dans la gestion du patrimoine · Développer les bons réflexes et prévenir les risques sur le plan fiscal à l'heure de conclure un contrat d'assurance-vie pour favoriser la transmission Comprendre les changements introduits par la loi PACTE</p> <p>I. Introduction II. Régime juridique du contrat d'assurance-vie III. Régime fiscal du contrat d'assurance-vie</p>
<p>MODULE 5 : La gestion fiscale du patrimoine (4.5 jours soit 32 heures)</p>		
<p>11 février 2022 après-midi (4h) <i>(matin assurance- vie du module 4)</i></p>	<p>Jean-Marie PIERA Expert-comptable</p>	<p>L'IFI Les règles de taxation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Domaine d'application ▪ Biens imposables ▪ Principales exonérations ▪ Les modalités de détermination de l'ISF ▪ Le plafonnement de l'ISF
<p>19 mai 2022 (7h)</p>	<p>Jean-Marie PIERA Expert-comptable</p>	<p>La gestion fiscale des holdings Le recours à la société holding pour gérer, contrôler et transmettre un patrimoine professionnel</p> <p>Constitution</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Constitution de la holding par le haut ▪ Constitution de la holding par le bas ▪ Constitution par achat de titres <p>Fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Holding soumise à l'IS ▪ Holding non soumise à l'IS ▪ TVA ▪ Taxe sur les salaires ▪ Conventions entre la holding et ses filiales
<p>20 mai 2022 (7h)</p>	<p>Jean-Marie PIERA Expert-comptable</p>	<p>La taxation des plus-values Les plus-values privées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plus-values immobilières - Les plus-values sur biens meubles - Les plus-values sur valeurs mobilières et droits sociaux <p>Les plus-values professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises soumises à l'IS

ISFEC FORUM

Espace Performance 1
Bâtiment O
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
02 99 83 63 21 - <http://www.forom.bzh/>



**Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Bretagne Sud de Vannes**

Campus de Tohannic, BP 573
56017 VANNES CEDEX
02 97 01 26 71 www.univ-ubs.fr

<p>16 Juin 2022 (7h)</p>	<p>Franck LE MENTEC Avocat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises soumises à l'IR <p>Gestion internationale du patrimoine</p> <p>Une situation patrimoniale présente parfois un caractère international du fait de la présence d'un élément d'extranéité. Les principes juridiques qui s'appliquent sont alors ceux du droit international privé.</p> <p>Il convient aussi de s'interroger sur les aspects fiscaux de cette situation :</p> <p>Droit international privé et régimes matrimoniaux Droit international privé et successions Aspects fiscaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'imposition à l'IR avec ou sans convention Internationale - Fiscalité successorale dans un contexte international.
<p>17 juin 2022 (7h)</p>	<p>Jean-Marie PIERA Expert-comptable</p>	<p>Stratégies fiscales de transmission d'entreprises</p> <p>Réduire le coût fiscal de la transmission à titre gratuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exonération partielle des parts ou actions de sociétés - L'exonération partielle des entreprises individuelles - Le paiement fractionné et différé des droits de donation - Abattement en cas de donation d'entreprises aux salariés - Les réductions de droits <p>Réduire le coût fiscal de la transmission à titre onéreux</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'apport avant cession - La donation avant cession <p>Le family buy out (FBO)</p> <p>Le principe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donation-partage avec soulte - Apport à une holding de reprise <p>Stratégies complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - FBO complété par une vente de titres - FBO complété par un apport de titres

MODULE 6 : Managements packages

(2 jours soit 14 heures)

<p>15 septembre 2022 (7h)</p>	<p>Nicolas MELOT Avocat fiscaliste Maître de conférences</p>	<p>Intéresser les dirigeants et salariés aux performances de l'entreprises : aspects juridiques et fiscaux</p> <p>1 Les voies traditionnelles d'intéressement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epargne salariale / participation / intéressement - Les stocks options et actions gratuites <p>2 - Les voies innovantes d'intéressement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les donations d'entreprises et les BSA - Les holdings de managers et salariés
<p>16 septembre 2022 (7h)</p>	<p>Jean-Marie PIERA Expert-comptable</p>	<p>Cas pratiques</p>

ISFEC FORUM
Espace Performance 1
Bâtiment O
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
02 99 83 63 21 - <http://www.forom.bzh/>

Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Bretagne Sud de Vannes
Campus de Tohannic, BP 573
56017 VANNES CEDEX
02 97 01 26 71 www.univ-ubs.fr



EXAMEN ECRIT		(1 jour soit 6 heures)
11/10/2022		Examen - Écrit

Session de rattrapage à l'oral 06/12/2022.

COMPETENCES ACQUISES PAR LES STAGIAIRES

L'acquisition des compétences en droit patrimonial de la famille, fiscalité patrimoniale nationale et internationale, et protection sociale du dirigeant permettra aux participants à l'issue de la formation d'être en mesure d'élaborer une stratégie patrimoniale conforme aux objectifs du client et de les accompagner dans sa mise en œuvre en collaboration avec d'autres intervenants (avocats, notaires, experts-comptables, conseillers en gestion de patrimoine).

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Pédagogie : cours magistraux, exposé, nombreux cas pratiques, études de cas, échanges d'expériences.

Moyens pédagogiques et d'encadrement : Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation. (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence si nécessaire, ...).

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Examen universitaire en fin de cursus.

Moyen de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Nota : En fonction des conditions sanitaires, il se peut que certaines dates soient modifiées et ajustées pour répondre au mieux au bon déroulement de votre formation.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION

Les dispositions légales et réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité sont, tant pour le bien commun que pour la protection de chacun, respectées notamment les normes d'accessibilité relatives aux personnes handicapées.

Les personnes en situation de handicap pourront être accompagnées en amont de la formation par Stéphanie PERRIN, référente handicap pour l'ISFEC FOROM au 02 99 83 08 71 ou sperrin@forum.bzh

ISFEC FOROM

Espace Performance 1
Bâtiment O
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
02 99 83 63 21 - <http://www.forum.bzh/>



Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion Université de Bretagne Sud de Vannes

Campus de Tohannic, BP 573
56017 VANNES CEDEX
02 97 01 26 71 www.univ-ubs.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Public : Expert-comptable, notaires, avocats ou conseillé en gestion de patrimoine, ou collaborateurs de cabinets d'expertise comptable titulaire d'un master II en gestion ou en droit ou collaborateur de haut niveau et trois années d'expérience minimum.

Pré-requis : Candidats ayant déjà suivi un cycle en gestion de patrimoine (ISFEC FORUM, ...) ou ayant de solides connaissances juridiques et Fiscales.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A CE CURSUS

- N'hésitez pas à contacter ISFEC FORUM :

Stéphanie PERRIN - 02.99.83.08.71 - ✉ : sperrin@forum.bzh

Marilyn LEMOINE - 02.99.83.60.80 - ✉ : mlemoine@forum.bzh

ISFEC FORUM

Espace Performance 1
Bâtiment O
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
02 99 83 63 21 - <http://www.forum.bzh/>



Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion Université de Bretagne Sud de Vannes

Campus de Tohannic, BP 573
56017 VANNES CEDEX
02 97 01 26 71 www.univ-ubs.fr